

N/REF : 17/04/2026 8H21 C:000039 I:02409
V/REF : AC/C44873
V/Email reçu le Vendredi 17/04/2026 a 8H21

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. TVP

IMMEUBLE : VILLA DU PARC -TVP
11, ALLEE MARCEL BROSSIER
TERRASSES-VILLA DU PARC
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Rennes, le 24 Avril 2026

Référence Marché : 024054-PBS-003

LOCALISATION : 11 ALLEE MARCEL BROSSIER - LOGEMENT SUR PASS JUSQU'AU 24/04
LOGEMENT N° 111191, PORTE N°A202, 2° ÉTAGE, TYPE 2

MOTIF : REMPLACEMENT COUDE MACHINE A LAVER

Donneur d'ordre : M. S LESOBRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 22/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉCOUPE ET DÉPOSE ANCIEN COUDE
FOURNITURE ET POSE NOUVEAU SIPHON
CONTRÔLE BON FONCTIONNEMENT
CONTRÔLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : FM LCOMPTER Email envoyé le 23/04/26 a 11H34 slesobre@aiguillon.com

FM LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 23/04/26 A 11:32 M. LESOBRE S

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL101-FP.Vidage complet pour MaL	1	87,48	87,48
TOTAL H.T.				87,48
T.V.A. a 10,00%				8,74
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>96,22</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.